



Année scolaire 2012/2013

Conseil d'école du 2^{ème} trimestre

Réunion du 18 mars 2013

Compte – rendu

Etaient présents :

Le président du Conseil d'école :

Jean-Charles BOTTINELLI, directeur

Les enseignants :

Caroline COLLIN, France MEYER, Gilbert RIOTTE, Fanny ZEIGER,

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Philippe TURRA, Nadège CONREAUX, Christelle FORMET, Angélique GASPERMENT, Nathalie FOUQUET, Catherine FARNIERAS, Véronique HERMENT, Sylvie LEOUBE, Carole BORMANN parents d'élève PEEP

Le représentant de la commune :

Agnès HENRICHS, maire

Andrée MANCHON, adjointe aux affaires scolaires

Christine STIEVANI, assistante d'éducation.

Amandine ANDRES, EVS

Excusés :

Olivier MEYER, IEN Ingersheim

Anne LEJAY, Paul STENGER, enseignants.

Chantal HECQUET, psychologue scolaire.

Abel AMMARI, secrétaire du comité exécutif du Réseau de Réussite Scolaire.

Jean-Claude GALMICHE, le représentant du RASED :

Audrey BOISSET, Parent d'élève

Inspection
de l'Education
Nationale
d'Ingersheim



ACADEMIE
DE STRASBOURG

1 rue de l'église

68160 STE-CROIX-AUX-MINES

☎ 03 89 58 84 57 ☎ 03 89 58 84 57

E- mail : ECOLE.CROIX.@wanadoo.fr

Site : <http://ecole.stecroix.free.fr>

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu et bilan des décisions prises lors de la séance précédente ;
2. Point sur le 2^{ème} trimestre.
3. Rythmes – Aménagement de la semaine scolaire.
4. Sécurité, travaux, équipement et subventions : le point

Est désigné secrétaire de séance : Gilbert Riotte

Pensée pour notre collègue Jean-Paul Ebner, emporté par la maladie le 31 décembre.
C'est Fanny Zeiger qui a en charge la classe de CE1 depuis le 10 décembre.

1. Approbation du compte rendu et bilan des décisions prises lors de la séance précédente.

Le compte rendu du Conseil d'école du 12 novembre 2012 ne faisant l'objet d'aucune remarque, celui-ci est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du Conseil d'école.

2. Point sur le 2^{ème} trimestre.

Effectif de l'école au 18/03/2013. 2 inscriptions à la fin du mois pour le CM2.

Le nombre total d'élèves est de 111 (40 au cycle 2, 71 au cycle3).

A noter que deux élèves sont inscrits à l'école comme école de référence.

Prévisions rentrée 2013 :

A l'heure actuelle, 18 élèves de grande section (dont 16 pour l'école maternelle de Ste Croix) et un élève pour la classe de CE1 sont annoncés pour le CP à la rentrée 2013 et 19 départs pour le collège (19 CM2 dont 3 élèves orientés en SEGPA). En tenant compte des propositions de maintien dans le cycle, l'effectif pour la prochaine rentrée serait de 111 élèves dont 2 élèves (inscrits école de référence) – Sous réserve de prolongements de cycle, départs ou arrivées)

Marie-Hélène RAMAGE, AVS, qui accompagnait Lisa G. est actuellement à l'école maternelle des Lucioles.

Les inscriptions à l'école auront lieu les 21, 22 et 25 mars prochain

Sorties de ski de fond (financées par la commune) : CM1 et CM2 : 4 sorties
CP et CE1 : 3 sorties

Evaluations à venir :

CE1 et CM2 : Evaluations nationales maths/français.

Evaluation des compétences orales et écrites en allemand.

A ce jour, les dates ne sont pas encore connues.

Entrée en sixième : Réunion d'information pour les parents des futurs sixièmes : En attente de date !

Projet d'école

Rappel des actions phares du projet d'école.

A1 : Dire devant les autres....

Théâtre, poésies, exposés, scénarisations diverses.

Vocabulaire : Comprendre et utiliser des mots nouveaux.

A2 : Répertoire de vocabulaire

Ce cahier est mis en place depuis début octobre (coût 3 € à la charge des familles)

A3 : Ateliers décroisonnés complétés par des ateliers lecture en classe (inférences...)

Utilisation de la BCD, TICE (B2I)

A4 : Dire, lire et communiquer avec les TICE : création d'un journal d'école en ligne et utilisation du matériel informatique et des logiciels de l'école. **Blog de l'école mis à jour régulièrement.**

A5 : Défi lecture - juin

A3 : Ateliers décroisonnés – Gestion des données.

A6 : Rallye problème (cycle 3)

A7 : La numération par la manipulation.

Favoriser la manipulation en créant un matériel de numération commun aux deux cycles.

Actions A7 bis : les évaluations CE1 de 2012 font ressortir une certaine fragilité dans l'écriture des nombres, d'où cette nouvelle action qui vient renforcer l'action A7.

A8 : Aide personnalisée. Apporter une aide plus efficace aux élèves en difficulté

A9 : Accompagnement des élèves en difficulté.

A10 : Améliorer la liaison GS/C P

Le CESC - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, conformément aux dispositions des **articles R 421-46 et 421-47** du Code de l'éducation. Il est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Conformément à la volonté de Madame le Recteur de développer **la mise en réseau pédagogique des écoles et des collèges, des actions communes de la maternelle à la 3^{ème}** seront mise en œuvre dans ce cadre.

Plusieurs axes ont été proposés lors d'une réunion de travail avec les différents partenaires :

- contribuer à l'**éducation à la citoyenneté**,
- préparer le plan de **prévention de la violence**,
- définir un programme d'**éducation à la santé et à la sexualité** et de **prévention des conduites addictives**.

Action mise en place dans le cadre du CESC :

Intervention de CALYSTO sur les dangers d'internet, le 22 mars 2013, de **10h00 à 11h30**

Calysto est une association experte et spécialisée dans les problématiques liées aux usages numériques.

Pour information, créée en 2004, l'association Calysto est à l'origine de [Génération Numérique](#) qui est la première opération d'information et de sensibilisation sur les enjeux et risques liés à l'utilisation de l'Internet.

Aujourd'hui, l'association CALYSTO intervient dans plus de 2000 structures scolaires et parascolaires par an et a déjà rencontré plus de 3 millions d'enfants et adolescents, plus de 450 000 parents et plus de 15 000 enseignants en France.

E. Activités réalisées, en cours et à venir :

15/10/12	CP,CE1,CM2	Animation AJAM
18/10/12	CM1	Semaine du goût, animation avec boulangerie Ste Croix
25/10/12	CM	Cross au collège
30/11/12	CE, CM	Téléthon Ste Marie aux Mines Mallette Parents CP – 1 ^{er} trimestre
Janvier 2013	CP, CE, CM	Planète mômes
Mars		Cross de l'AOS
22 mars		CM CESC danger internet
7 Mai	CM2	Prévention routière
Juin, juillet	CE, CM	AOS : Hand-ball.
Juin	GS/CP	Rencontre jeux pré sportifs
Juin	CP, CE, CM	Défi lecture
Juillet		Marche AOS

Participation de la classe de CM1 au projet « artiste en résidence » du LAC

3. Pont de l'Ascension :

L'école élémentaire de Sainte-Croix-aux-Mines, en concertation avec l'école maternelle a demandé la fermeture de l'école le vendredi 10 mai 2013 afin de bénéficier du Pont de l'Ascension. Report des cours au mercredi 27 mars 2013.

Le premier jour de rattrapage des congés de la Toussaint retenu par Mme l'Inspectrice d'Académie est le mercredi 3 avril 2013. Le second sera le vendredi 5 juillet.

4. Rythmes – Aménagement de la semaine scolaire.

Mise en œuvre rythme scolaire selon le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013

Calendrier

- Mise en œuvre à la rentrée 2013 ou sur demande de dérogation avant le 31 mars, à la rentrée 2014
- Le maire propose un projet d'organisation du temps au DASEN qui prend la décision finale, le cas échéant, en cohérence avec le PEDT
- Le maire saisit le CG (compétent en matière d'organisation et de financement des transports scolaires). Avis réputé favorable après 20 jours.

Temps scolaire

Quelles sont les règles ?

- 180 jours par an
- 24 h/semaine sur 4.5 jours (mercredi ou sur dérogation samedi)
- 5h30 maxi/jour
- 3h30 maxi par demi-journée
- 1h30 mini de pause méridienne
- 36 h d'activités Pédagogiques Complémentaires (APC) en groupes restreints organisées sur proposition du conseil des maîtres à l'inspecteur d'éducation nationale : aide aux élèves en difficulté et activité prévue par le projet d'école éventuellement en lien avec le PEDT. Elles ne relèvent pas directement du projet d'organisation de la semaine.

Les APC se substituent à l'aide personnalisée à partir de la rentrée 2013/2014 quel que soit le rythme de la semaine dans l'école.

Il n'y a aucune règle imposant que la classe finisse à 16h30.

- 1h par semaine (on ne sait pas si elle sera fractionnable) d'Activité Pédagogique Complémentaire :
- soutien ou
- travail personnel des élèves ou
- activité du projet d'école éventuellement en lien avec le PEDT.
- pour un groupe restreint d'élèves
- avec accord des parents.

Temps périscolaire

- Objectif : garantir la prise en charge de tous les enfants au moins jusqu'à 16h30
- Activités non obligatoires
- Gratuité non obligatoire (mais recommandée)
- Activités sportives, culturelles, artistiques pouvant organisées dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial (PEDT)

Des dérogations à ces règles peuvent être admises, sur présentation d'un Projet Educatif Territorial le justifiant :

-Ex : le samedi matin, plus de 5h30 de classe dans la journée, plus de 3h30 par demi-journée

En ce qui concerne les écoles de la commune, Mme Le Maire, en concertation avec les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves, a demandé le report de l'application de ce décret à la rentrée 2014-2015.

5. Sécurité.

Avant les congés de Noël, un concours de dessins attirant l'attention des automobilistes et conducteurs en tous genres sur les dangers de la vitesse excessive aux abords des écoles a été proposé aux enfants de l'école élémentaire.

Mardi 29 janvier, les élus du Conseil Municipal des Enfants se sont réunis pour une réunion de la Commission de "Sécurité" afin de choisir, dans le cadre de ce concours, le dessin qui sera retenu et servira de base pour la création des deux panneaux "Danger" à implanter à proximité des deux écoles du village.

Sur les 62 dessins transmis à la mairie, c'est celui de Lelio Turra, élève du CE2 qui a fait l'unanimité. Les dix meilleurs dessins, choisis par les élus du CME seront récompensés et affichés en Mairie.

PPMS : L'exercice de mise en sûreté est prévu courant du 2^{ème} trimestre.

Incendie : 2^{ème} exercice d'évacuation, courant 3^{ème} trimestre

5. Travaux et équipements à prévoir.

L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour le soutien apporté à l'école tant sur le plan technique que financier.

A envisager :

Rénovation des salles de classe. Programmer la réfection d'une classe par année.

Bacs pour livres de la BCD. (vu avec les services techniques)

Achat de 2 pinces pour ramassage des déchets dans la cour.

Réalisés :

Cuisine dans le cadre du Projet d'école. La cuisine est opérationnelle depuis la rentrée. Elle a déjà été utilisée pour différentes animations (gâteaux de Noël, crêpes, ...)

Demande de subvention de 600 € acceptée par la commune.

A ce jour les dépenses pour l'équipement de la cuisine s'élèvent à 482.96 € (394.03 € Ikéa) et 88,93 € (Foir'fouille)

Remerciement à Mr Turra pour l'installation d'un magnifique plan de travail et de 5 pieds offerts gracieusement par les Cuisines Schmitd.

Conseil Municipal des Enfants :

- **Opération Haut-Rhin Propre** du 6 avril. Pas de participation des classes, mais une sensibilisation des enfants.
- Projet de réfection du préau avec Mme Marianne Roth.

6. Points divers.

La séance est close à 20h.

Le secrétaire de séance :
Gilbert RIOTTE

Le Président :
Jean-Charles BOTTINELLI